

LA FNECI ADHERE A LA CGPME

**PARCE QUE LA DEFENSE ET LA REPRESENTATION DU DIAGNOSTIC TECHNIQUE IMMOBILIER
PASSE PAR CELLE DE SES SOCIETES**

Le diagnostic technique immobilier est en majorité représenté par des TPE et de PME. La FNECI, en tant que syndicat national, s'attache à défendre les intérêts de ces sociétés au niveau des évolutions techniques, économiques, sociales, etc... Jusqu'à présent, notre syndicat a accompagné sa branche dans toutes ses évolutions.

Aujourd'hui,

- pour apporter encore plus de visibilité à notre profession,
- pour lui permettre de poursuivre sa structuration avec tous les moyens nécessaires à son épanouissement,
- pour servir les intérêts des adhérents de notre syndicat, et plus largement ceux de la profession dans sa globalité,

le Conseil d'Administration de la FNECI a décidé, à l'unanimité de ses membres, d'adhérer à la CGPME.

La CGPME, Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises, est une organisation patronale interprofessionnelle, privée et indépendante, dont la représentativité est officiellement reconnue. Elle assure la représentation et la défense de l'ensemble des petites et moyennes entreprises, tous secteurs confondus (industrie, commerce, services, artisanat), au niveau national, tant auprès des pouvoirs publics que des partenaires sociaux, ainsi qu'au niveau international.

La CGPME réunit l'ensemble des composantes professionnelles nationales et peut légitimement faire évoluer les options économiques et sociales des pouvoirs publics et les amener à prendre en compte la réalité PME sur des problèmes aussi fondamentaux que la liberté des prix, les conditions d'exercice d'une concurrence à armes égales, l'ouverture des marchés publics aux PME, la mise en place de l'impôt progressif, le code de la sous-traitance, l'allègement des charges sociales, l'assouplissement de la réglementation du travail, les simplifications administratives, etc.

La FNECI offre ainsi aux entreprises de la branche les moyens d'être acteurs, par son biais, de leur avenir économique et social. Notre volonté est, toujours et encore, d'accompagner la profession et de favoriser le développement économique des sociétés qui la composent.

Plus notre voix portera, plus nous serons écoutés, plus la profession avancera.

Jean Pierre MOLIA
Président

Fneci – Délégation Générale

Contact Presse: Hélène Quénéhervé

Tel : 0820 480 491

Mail : infos@fneci.org

102 avenue de la République – 92400 Courbevoie